

Communiqué

24 mars 2020

14H00



Communiqué intersyndical CGT, Solidaires, FO. Le 24 mars 2020 à 14h

La Direction a contacté à 12H30 les organisations syndicales pour les informer du 1er cas de COVID 19 dans les services (LOCHES).

Le médecin de prévention a été informé et a pris contact avec l'agent et ses collègues proches.

Un mèl des OS CGT, Solidaires et FO a immédiatement été transmise au DDFIP pour demander la fermeture totale des locaux et leur désinfection avant toute nouvelle réouverture alors que celui-ci ne proposait qu'une limitation des horaires d'ouverture!!!.

La Direction vient de répondre à la demande de nos trois organisations syndicales en fermant dès maintenant le site et en demandant aux 6 agents présents de quitter les lieux. Une désinfection est en cours, nous insistons pour qu'elle soit complète. Un retour au site est prévu jeudi.

Mercredi en fin d'après-midi, une audio conférence est prévue, nul doute que nous ferons le point de cette situation.

Pour rappel, ce qui est prévu (travail-emploi.gouv) :

Dès lors, en cas de contamination, les mesures suivantes devront être prises par votre employeur, le coronavirus pouvant probablement survivre 3 heures sur des surfaces sèches :

- équipement des personnes en charge du nettoyage des sols et surfaces avec port d'une blouse à usage unique et gants de ménage (le port d'un masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces) ;
- entretien des sols, privilégier une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :
 - o les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent ;
 - o les sols et surfaces soient ensuite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique ;
 - o un temps de séchage suffisant de ces sols et surfaces soit laissé ;
 - o les sols et surfaces doivent être désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.
- les déchets produits par la personne contaminée suivent la filière d'élimination classique.